

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promotion des Partenariats Public-Privé (PPP) dans l'UEMOA

Les experts des Etats membres et des institutions de l'Union se familiarisent avec les PPP



La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en partenariat avec Expertise France, a organisé du 20 au 24 juin 2016 à Ouagadougou, un séminaire

d'approfondissement sur le Partenariat Public-Privé (PPP).

Le séminaire a porté notamment, sur la répartition des risques dans les projets PPP, le bouclage financier ainsi que sur la gestion des contrats (planification et traitement des changements).

Animé par quatre experts dans le montage des PPP, le séminaire a enregistré la participation des représentants des Unités nationales PPP de l'UEMOA, de la Chambre Consulaire Régionale et des membres du Groupe de Travail GT-PPP de la Commission de l'UEMOA. Il a permis d'offrir aux participants des instruments utiles pour mener à bien leurs réflexions et activités en rapport avec les PPP, en vue de les appliquer à des projets tant aux niveaux régional que national.

Pour rappel, dans le cadre de l'Initiative France-Banque mondiale, une Convention de partenariat a été signée entre la Commission de l'UEMOA et Expertise France en octobre 2014. Aux termes de cette Convention, des actions de renforcement des capacités au profit des institutions communautaires et des Etats sont prévues.

OUAGADOUGOU, 24 juin 2016

La Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives

Expertise France est l'agence française d'expertise technique internationale. Sa mission est de participer à la politique de coopération, d'aide au développement et d'influence économique de la France, en répondant à la demande croissante en expertise des pays en développement, des pays émergents et des pays du voisinage européen pour construire des politiques publiques qui répondent à leurs défis institutionnels, économiques, démographiques, sociaux et environnementaux.

